

Formation réglementaire Santé, Sécurité et Conditions de Travail des Elus du CSE - Initiale



Présentiel 3+2 jours ou 5 jours consécutifs



Membre Elus 1er mandat, direction, professionnels RH, managers



2.450 HT par personne | Intra entreprise : Nous consulter



Un expert RH et formateur SSCT



PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

80% cas pratiques (ateliers, vidéos, quiz, ludopédagogie, jeux de rôles) - 20% apports théoriques
Une actualisation temps réel de la formation en fonction de l'actualité juridique et sociale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **En début de formation** : Quiz de positionnement
- **En fin de formation** : Quiz d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ACCÈS

Distanciel : Formation à distance animée à partir d'une plateforme collaborative. Disposer d'une connexion Internet, d'un ordinateur et idéalement d'un casque. Une assistance technique est assurée par ERYs auprès du participant.

Présentiel : Formation dans les locaux mis à disposition par ERYs ou par l'entreprise cliente. Salles de formation équipées de paper board, wifi, et accessibles en transports (métro, tram, voiture, bus...). Votre convocation comportera un plan d'accès.

Réponse à vos demandes sous 72h et entrée en formation au plus tard dans les 60 jours de la demande de formation.

ACCESSIBILITÉ

Nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique aux personnes en situations de handicap.



OBJECTIFS

- Restituer le fonctionnement, les moyens d'actions et principales attributions du CSE en matière de prévention de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT)
- Situer les rôles, droits et devoirs des acteurs internes et externes de la SSCT et co-construire avec eux
- Identifier les enjeux et modalités d'une démarche de prévention adaptée à son activité
- Intégrer le cadre juridique de la prévention des risques professionnels
- Se positionner comme un acteur pro-actif de la gestion et prévention des risques professionnels.



PROGRAMME

Le CSE et ses modalités de fonctionnement en matière de santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

- La posture généraliste des membres du CSE
- Mise en place, composition et modalités de fonctionnement du CSE, en synthèse : moyens, réunions, avis, heures de délégation, déplacements, formation, missions, droits, obligations, protection, délit d'entrave

Les acteurs du dialogue social et de la prévention des risques professionnels

- **Internes** : Direction, DRH-HSE, Salarié référent, SST, IPRP, Manager, Salarié, CSE, CSSCT, Représentant de proximité, Référent Harcèlement et Agissements Sexistes
- **Externes** : Service de Prévention de la Santé au Travail (SPST), Médecine du Travail et Praticien, Agent de Prévention de la CARSAT, Inspection du Travail

Les enjeux d'une démarche de prévention santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

- Chiffres clés, les évolutions réglementaires et enjeux stratégiques - Focus sur l'IA

Les outils du CSE pour la prévention des risques professionnels

- Les différents types de risques professionnels - Point sur la pénibilité
- Les missions et consultations du CSE en matière de SSCT
- Les visites du CSE
- Les enquêtes en cas d'accidents du travail ou de maladie professionnelle : définitions, analyse d'accident
- Les droits d'alerte du CSE en matière de SSCT
- Les règles de recours à l'expertise du CSE

La démarche de prévention des risques professionnels

- Principe et expérimentation à partir des métiers de sa structure
- Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) : finalité, fonctionnement, mise en perspective avec celui de sa société
- Focus sur la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT) - Prévention des Risques Psychosociaux (RPS) : état des lieux, définitions clés (facteurs RPS, stress, burn-out, harcèlement moral/sexuel, agissements sexistes), expérimentation de la grille INRS des facteurs RPS et autres outils (ANACT, CARSAT...)

Les fondamentaux d'un dialogue social efficace

- Les défis du CSE dans les années futures
- Les évolutions réglementaires et perspectives d'avenir du CSE
- Le dialogue social et la négociation avec l'employeur.

